

# VIVRE à ▶ BONNES

Juill. Août  
2021

N° 472



Maison Pour Tous

8 Impasse Paul Rougnon  
86300 BONNES  
09 73 52 76 70 [mptbonnes86@free.fr](mailto:mptbonnes86@free.fr)

Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter  
la Maison Pour Tous

## ED170

L'été se profile....

Occasion de penser vacances!

Les contraintes de l'époque actuelle, nous poussent à des vacances "défoulement" pour nous décharger du stress que nos modes de vie nous imposent.

Et si nous changions nos habitudes pour envisager ces opportunités comme un ressourcement! Plutôt que de courir après des loisirs" décoiffants, pourquoi ne pas apprendre, justement à "prendre le temps".

Prendre le temps de faire quelque chose ou ne rien faire...

Un livre à lire.

S'arrêter de courir pour découvrir et s'émerveiller!

"Respirer" avec tous nos sens, ce que le hasard des rencontres nous propose!

Dire merci à la vie, même si souvent elle nous met à l'épreuve!

On peut rêver que ça redevienne "comme avant"....Mais c'est un leurre.

Car la seule chose qui ne changera jamais, et quelles-que soient les circonstances, c'est que tout est en mouvement, tout évolue et se concrétise dans le changement!

Le flux de la vie nous invite à nous ressourcer:

En goûtant à tout ce qui se propose à nous.

Les occasions ne manquent pas, si nous savons regarder, accueillir...et retrouver une âme d'enfant!

Le Bureau.

Vous souhaitez :  
nous communiquer un article,  
faire paraître une annonce,  
donner votre sentiment sur  
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos  
articles doivent nous parvenir avant le  
15  
de chaque mois pour une  
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être  
supérieures à 1,2 cm*

**Les annonces de manifestations ne doi-  
vent concerner que celles ayant lieu sur  
la commune.**

Merci

Abonnement annuel pour les per-  
sonnes hors commune 38€

### SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	20	Informations MPT
Page	24	Bibliothèque
Page	26	Informations paroissiales
Page	27	libres opinions
Page	29	Informations associatives
Page	31	Recette
Page	32	Jeux
Page	33	Annonces et publicités

### **HORAIRES DU BUREAU**

**MARDI ET JEUDI**

**8H30/12H-14H/18H**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION DU 08 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juin deux mil vingt et un, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des fêtes de Bonnes, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

**Étaient présents :** Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Isabelle SCHREIBER, Madame Emilie GUICHARD, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Madame Alice GARCIA, Monsieur François DUVAULT, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Madame Florence BRANLARD

**Étaient absents excusés :** Monsieur Benoît PARENTEAU qui avait donné pouvoir à Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Pierre AUGEREAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Sébastien RONE

Monsieur Philippe GOUTY est nommé secrétaire.

## VOTE DES TAUX IMPOTS LOCAUX 2021 : ETAT 1259MI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que les services de la Préfecture, ont constaté que la délibération n° 4 du 13 avril dernier « vote des taux impôts locaux 2021, du foncier bâti et non bâti », ne respectent pas les règles de lien : elle est donc abrogée.

Pour un taux global de TFPB de 33.12 %, le taux de TFPNB ne doit pas dépasser 27.80 %.

Monsieur le Maire propose les taux suivants pour se rapprocher le plus possible du produit attendu :

Désignation des taux	2021
Taxe Foncière bâti (TF)	33.18 %
Taxe Foncière non bâti (TF)	27.80 %

Annexe : état 1259

Après délibération, par 15 voix pour et 4 contre, le Conseil Municipal vote les taux d'impôts locaux 2021 énoncés ci-dessus.

## **PROJET DE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS SUR LE TERRITOIRE DE GRAND POITIERS 2021-2027 (PPGD)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 4 mai dernier, la direction urbanisme de Grand Poitiers nous a notifié un projet de Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social et d'informations des demandeurs révisé et de la convention intercommunale d'accueil et d'informations des demandeurs de logement social, pour avis.

Le 9 avril dernier, le Conseil Communautaire de Grand Poitiers a délibéré pour lancer la révision de son Plan, afin d'y intégrer un système de cotation de la demande de logement social au plus tard au mois de septembre 2021, comme cela est fixé par la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique du 23 novembre 2018.

Un groupe de travail s'est constitué, impliquant les bailleurs sociaux du territoire et les communes de Grand Poitiers. Celui-ci a abouti à un projet de PPGD et de convention intercommunale d'accueil et d'information des demandeurs de logement social, traduisant les modalités de déclinaison d'un système de cotation sur le territoire de Grand Poitiers.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis au projet PPGD et la convention annexée.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet PPGD et sa convention annexée et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se portant à ce dossier.

## **BROYAGE DES ACCOTEMENTS DES CHEMINS RURAUX**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un agent technique, dont une partie de ses fonctions, était le broyage des chemins ruraux, part à la retraite le 1<sup>er</sup> août prochain.

En conséquence, la Mairie va sous-traiter le fauchage à une entreprise privée.

Deux entreprises spécialisées ont répondu, Monsieur le Maire présente les propositions tarifaires au Km, pour un passage sur chaque côté :

- ETARF BERTHONNEAU de Civaux, 36 €/km HT
- EURL AUGEREAU de Bonnes 35.10 €/km HT

Après délibération, sans le vote de Monsieur Pierre AUGEREAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Sébastien RONE, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition tarifaire au Km de l'EURL AUGEREAU

## INFORMATIONS DIVERSES

### Divers :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une visite de la commune de Chédigny (37) : villes et villages fleuris.

Le feu d'artifice du 10 juillet 2021 se déroulera à 23h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier des riverains du chemin de la ronde reçu le 28 mai dernier, concernant des dégradations sur différents terrains privés occasionnées par des vélos, motos et quads...

Un retour verbal a été fait au pétitionnaire par Monsieur le Maire.

### PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 06 JUILLET 2021 À 20 H 30

### NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.  
📧 pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr
- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.
- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75.  
06 64 03 34 94.
- Ostéopathe : Mme Ringead Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.
- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.
- Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.

 HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC			
Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – <b>Fermé</b> <b>l'après-midi</b>	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - 📠 05 49 56 48 51 contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr			

**La Mairie sera fermée les samedis matins  
du 24 juillet 2021 au 21 août 2021 inclus.**

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES	
<b>Lundi – mardi – vendredi</b>	<b>Mercredi - Samedi</b>
14h00/17h45	8h00/11h45
<p><b>Les déchets acceptés à la déchetterie :</b> déchets verts, encombrants, gravats, <b>cartons</b>.</p> <p><b>Les déchets refusés à la déchetterie :</b> métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.</p>	

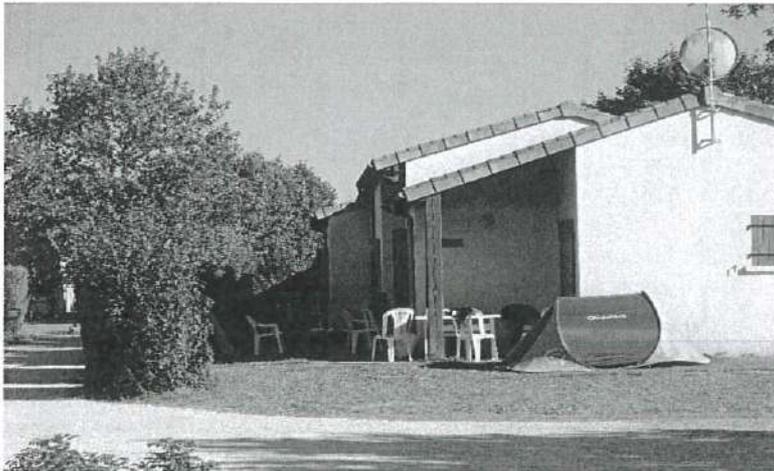
PERMANENCES SOCIALES		
<p>Madame CASTEL, Assistante Sociale est à votre disposition <b>UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.</b></p>		
Jeudi	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 <b>A la Mairie de BONNES</b> Place Jean-Baptiste Guiot <b>86300 BONNES</b> ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 <b>Au Centre Social</b> 19, rue de l'église <b>86800 ST JULIEN L'ARS</b> ☎ 0516011036	<b>Maison de la Solidarité</b> Zone du Peuron <b>86300 CHAUVIGNY</b> ☎ 0549464156 📠 0549460402

**RESIDENCES DE VACANCES A BONNES**  
**en bordure de Vienne**

**Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.**

**Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES**  
***sont ouvertes toute l'année***

**Nous contacter :** ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 44 34  
 📧 [camping@bonnes86.fr](mailto:camping@bonnes86.fr) - [www.campingbonnes86.fr](http://www.campingbonnes86.fr)



## OBJETS TROUVÉS

Il a été trouvé :

- une clé avec un porte-clés « chimie » blanc le 05 juin 2021 sur le parking du Château de Touffou.
- 3 clés le 11 juin 2021 devant le bar tabac « les tilleuls » rue de la varenne.

**S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17**

## VOTRE TOITURE EST-ELLE PROPICE A L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES ?

Pour le savoir, Grand Poitiers met à votre disposition un outil simple et pratique vous permettant d'identifier le potentiel solaire de votre toit et de vous indiquer l'intérêt financier d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique.

Réalisez votre simulation : <https://scotseuildupoitou.insunwetrust.solar/>

## ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI

Assurer l'entretien de la portion de trottoir devant chez soi avec des produits écologiques est un acte citoyen, peu onéreux et respectueux de l'environnement.

Si le service « espaces verts » intervient régulièrement, l'entretien de sa portion de trottoir revient normalement à chaque riverain.

De nombreuses solutions existent en utilisant du vinaigre blanc, eau chaude, sel... Ces produits s'utilisent seuls ou en mélange.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à questionner Pascal VOLIER, responsable des espaces verts de notre commune.



## IMPORTANT

## ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.

## COLLECTE DES DECHETS

Grand Poitiers nous informe qu'il y a encore un nombre important de sacs en vrac. Le prestataire prévient que sous peu le ramassage du vrac ne pourra plus être réalisé.

Si vous rencontrez des problèmes de dotations (poubelles trop petites), n'hésitez pas à appeler l'équipe Déchets-Propreté de Grand Poitiers afin de trouver une solution.

**Contact : Direction Déchets – Propreté :05 49 52 37 98.**



Agenda!

**INVITATION  
RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**

**10 septembre 2021 à 18 heures à la salle des fêtes**

*A l'invitation de Serge COUSIN, Maire de la commune de Bonnes,*

*En présence des responsables, de l'entreprise Métal Fer Environnement*

**« PRÉSENTATION DU PROJET D'IMPLANTATION D'UN SITE  
DE RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES »**

L'objectif de cette réunion est de permettre à l'entreprise Métal Fer Environnement de présenter son projet au lieu-dit « les pièces des Fondures » à Bonnes et de répondre à vos questions.

---

**REMERCIEMENTS**

Je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui ont bien voulu tenir les bureaux de vote les 2 dimanches des élections les 20 et 27 juin 2021, afin que tout se déroule dans les meilleures conditions.

En vous remerciant sincèrement.

**Bernard GARNIER,  
Adjoint**

## PROCEDURE POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

---

Par délibération en date du 09 avril 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine a voté la mise en place d'un dispositif d'aide financière à destination des particuliers habitant les 40 communes de Grand Poitiers, qui souhaitent faire détruire, par une entreprise spécialisée, un nid de frelons asiatiques sur leur terrain ou immeuble pour la période du **3 mai au 20 novembre 2021**.

L'aide est plafonnée à 100 € TTC, limitée à une seule aide annuelle par foyer et ne pouvant excéder 40% de la facture acquittée de l'entreprise.

La Direction Hygiène publique – Qualité environnementale de Grand Poitiers Communauté urbaine assurera la gestion des dossiers de versement de la subvention qui pourra être octroyée.

Néanmoins, certains administrés peuvent nous contacter pour nous demander des renseignements sur la démarche à suivre pour obtenir cette subvention.

Pour information, le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site de Grand Poitiers Communauté urbaine **grandpoitiers.fr** dans la rubrique : <https://www.grandpoitiers.fr/au-quotidien/environnement/les-frelons-asiatiques>

Pour les usagers non équipés d'internet et afin de leur éviter de se déplacer jusqu'à la Direction Hygiène publique – Qualité environnementale située à Poitiers, il est possible de retirer les dossiers de demande de subvention en version papier à la mairie.

Le dossier, accompagné des pièces justificatives est à transmettre par courrier ou par mail à la Direction Hygiène publique – Qualité environnementale impérativement **avant le 26 novembre 2021**.

Aucune subvention ne sera versée pour les dossiers reçus après le 26 novembre 2021.

La Direction Hygiène publique – Qualité environnementale reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au [05 49 52 36 15](tel:0549523615) ou [direction.hygiene.environnement@grandpoitiers.fr](mailto:direction.hygiene.environnement@grandpoitiers.fr)



VALABLE  
DANS LES  
40 COMMUNES  
DE GRAND  
POITIERS

# PASS' SPORTS

VACANCES D'ÉTÉ 2021  
MES ACTIVITÉS GRATUITES

Jusqu'à 18 ans

PISCINES

ACTIVITÉS  
SPORTIVES

MON BUS VITALIS GRATUIT

Jusqu'à 25 ans

BUS

Pour télécharger mon PASS'SPORTS,  
découvrir et s'inscrire aux activités,  
rendez-vous sur  
[pass-sports.grandpoitiers.fr](http://pass-sports.grandpoitiers.fr)



TERRE  
2024  
DE JEUX

vitalis  
10

GRAND POITIERS  
Communauté urbaine  
[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)

Pour sa 31<sup>ème</sup> année, le **pass'sports** poursuit ses engagements auprès des jeunes de Grand Poitiers : favoriser les mixités, lutter contre la sédentarité et promouvoir l'éducation au sport et par le sport.

Ce dispositif en lien avec le label « **Terre de Jeux 2024** » renforce la lutte contre la sédentarité, notamment après la succession de confinements et offre un catalogue de loisirs sportifs aussi à ceux qui ne partent pas en vacances.

Pour rappel, pendant l'été, il donne accès à des **animations sportives** et aux **piscines communautaires** jusqu'à 18 ans et le **transport en bus Vitalis** jusqu'à 25 ans résidant sur l'une des 40 communes de Grand Poitiers.

Pour toucher davantage de jeunes tout en respectant les contraintes sanitaires, le programme intégrera également la **participation d'associations du territoire** et ce, dans un contexte où le mouvement sportif a plus que jamais besoin de relancer ses activités.

Pour l'été 2021, les jeunes pourront ainsi pratiquer de nombreuses activités : handball, football américain, taekwondo, tir à l'arc, vélo, kayak, escrime, roller, handisport, sport adapté... **L'inscription sur le site internet de grandpoitiers.fr est obligatoire**, la date d'ouverture vous sera communiquée prochainement ainsi que le programme des activités sportives détaillé.

A cet égard, début mai, la commune a été sollicitée pour un appel à candidature pour recevoir des animations sportives dans le cadre de ce dispositif communautaire Pass'sports.

De très nombreuses collectivités ont répondu favorablement à cet appel.

Durant l'été de très nombreuses animations sportives seront proposées à Poitiers et dans ses quartiers, mais aussi dans 16 autres communes :

- **Buxerolles**, city stade rue des écoles, le mercredi 7 juillet
- **La Puye**, plan d'eau, les vendredi 9 juillet et mardi 3 août
- **Bonnes**, city park, le lundi 12 juillet
- **Chauvigny**, complexe sportif Le Peuron, le 13 juillet
- **Bois de St Pierre**, les vendredis 16 juillet et 13 août
- **Béruges**, stade route de Vouillé, le lundi 19 juillet
- **Saint-Sauvant**, parc de la salle des fêtes, le vendredi 23 juillet
- **Dissay**, City stade, rue de la Grève, le mercredi 28 juillet
- **Saint-Benoit**, parc de la Strunga, le vendredi 30 juillet
- **Coulombiers**, stade, le jeudi 5 août
- **Sanxay**, stade, le vendredi 6 août
- **Beaumont-Saint-Cyr**, gymnase Thomas Pesquet, le mardi 10 août
- **Celles-Lévescault**, aire de loisirs, le lundi 16 août
- **Jaunay-Marigny**, gymnase et stade du bourg, le mercredi 18 août et journée handisport le lundi 30 août
- **Savigny-Lévescault**, le mardi 24 août
- **Vouneuil-Sous-Biard**, gymnase C. Besson, le jeudi 26 août

La promotion de la pratique physique pour le bien-être de chacun, la découverte d'activités sportives, et, les plaisirs individuel et collectif seront plus que jamais les maîtres mots de l'été sportif communautaire.

La Direction Jeunesse et Animation se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire : [direction.jeunesse.animation@grandpoitiers.fr](mailto:direction.jeunesse.animation@grandpoitiers.fr)

Vous souhaitant un bel été.



## TRANQUILLITE VACANCES

Pour pallier à des visites inopportunes de personnes mal intentionnées, la gendarmerie de Chauvigny poursuit son service à la population baptisé :

« *Tranquillité Vacances* »

Le principe est simple : avant votre départ en vacances, vous avez la possibilité de signaler votre absence en vous adressant directement à la gendarmerie de Chauvigny muni d'une pièce d'identité. Vous devez remplir un formulaire confidentiel indiquant vos dates d'absence ainsi que divers renseignements que vous pouvez télécharger sur le site <https://servicepublic.fr> « opération tranquillité vacances ».

Les gendarmes effectueront ainsi des passages au niveau de votre domicile pendant vos vacances. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Cependant, certains dommages peuvent être évités par des mesures simples. Des règles élémentaires de prudence sont à observer :

- **Prévenez vos voisins de votre absence afin de surveiller réciproquement les habitations,**
- **Faites garder votre courrier par la Poste ou bien faites vider votre boîte aux lettres régulièrement par un voisin ou un ami,**
- **Faites ouvrir vos volets par un voisin ou un ami pour que votre maison paraisse habitée.**
- **Fermez et verrouillez les accès de votre habitation (volets, portes, vasistas...) avec des systèmes efficaces.**
- **Ne cachez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.**
- **Ne laissez pas un message sur votre répondeur signalant votre absence, transférez vos appels téléphoniques,**
- **Ne laissez pas vos objets de valeurs à votre domicile.**

N'oubliez pas de signaler toute présence suspecte ou inopportune dans votre quartier en contactant le COB de Chauvigny au 05.49.46.30.04.

## PROJET SCOLAIRE : FRESQUE A L'ECOLE

Cette année, dans notre classe de CM2, nous avons élu des délégués. Pour notre dernière année dans l'école, plusieurs candidats ont proposé de créer une fresque murale afin d'embellir la cour. C'est ainsi qu'est né notre projet !

Nous avons alors commencé, en classe, un travail d'Arts plastiques sur le Street art' et l'un de ses plus célèbre ambassadeur : Banksy. Comme lui, nous avons utilisé la technique du pochoir pour créer les lettres de notre « blaze » (surnom). C'est ensuite avec de la peinture acrylique tamponnée à l'éponge que nous avons fait apparaître notre surnom en bichromie sur un support imitant un mur.

Afin de permettre à notre projet de voir le jour, nous avons fait appel à un artiste peintre et graffeur local : Saïd Boucenna. Pendant le mois de mai, avec l'accord de la Mairie et le financement de son intervention, il a pu venir travailler avec nous autour de notre idée de fresque.

Lors de sa première visite dans la classe, Saïd nous a expliqué l'histoire du Street art' et comment ce courant artistique était né. Nous avons ensuite réfléchi aux personnages que nous allions pouvoir peindre « à la manière de Banksy ». L'idée de représenter nos jeux de cour s'est alors imposée, comme pour agrandir l'espace, le poursuivre à travers le mur du préau.

Nous avons choisi de représenter un garçon jouant à la corde à sauter, une fille avec un ballon de foot, deux enfants en train de jouer au loup, un garçon sautant au-dessus du banc et une fille qui lance un avion en papier.

Ces personnages très colorés, donnent l'impression d'être réels.

Saïd nous a ensuite proposé de faire passer un message à l'aide d'un « mot clé ». Après de longs débats, « Croire en ses rêves » a fait l'unanimité ! Ecrite en 3 D, cette phrase ressort du mur, elle est entourée de lianes et de fleurs et correspond à l'idée d'égalité que nous avons en tête lors de la création de nos personnages.

Chaque élève a participé à plusieurs séances de travail avec Saïd, en petits groupes. Avec lui, nous avons pu peindre à la bombe les personnages et la phrase en 3D après avoir choisi les couleurs de chaque motif.

Nous sommes contents de cette réalisation ! Nous en profiterons encore quelques jours avant de dire au revoir à l'école de Bonnes.

*Les photos sont disponibles sur le site de la commune*

Les élèves de CM2



## SOUVENONS-NOUS...

### *La Limousinerie, 1938 - 1944*

En 1938, s'installe à "La Limousinerie" une famille anglaise : le Major Arnaud FOSTER a fait sa carrière dans l'armée britannique des Indes, son épouse Iris FOSTER est la femme la plus belle et la plus distinguée que l'on puisse rencontrer, et ils ont une fille, Daphné, âgée de 23 ans, d'une blondeur très soignée, aimable, cultivée, ouverte à chacun après une réserve bien compréhensible au début.

Nous sommes entrées immédiatement dans une relation qui devint très vite une réelle amitié qui dure encore.

1938, c'est l'affaire désastreuse de Munich ; et 1939, c'est la déclaration de la guerre. Le Major A. FOSTER, malgré son âge, est arrêté dès le début de 1940 pour être interné à la prison de Saint-Denis, près de Paris. Madame FOSTER et Daphné sont emmenées, fin 1940, dans un camp à Vittel où l'on regroupait les anglaises vivant en France. Faut-il dire "par chance", mais le fait est que la santé de Madame FOSTER devint vite inquiétante et nul ne se souciait d'avoir une décédée sur les bras dans ce lieu de détention. Qu'elle aille donc mourir chez elle... et l'on libère les deux femmes qui reviennent début 1941 à La Limousinerie.

La propriété est occupée par des officiers allemands, naturellement, une vraie garde rapprochée ; le seul moyen de locomotion autorisé à Daphné est la bicyclette dans un périmètre restreint : une vingtaine de kilomètres à la ronde. Très courageuses et énergiques, Madame et Mademoiselle FOSTER font face à la situation : elles sont installées ensemble dans la grande chambre de la tour, et les allemands occupent le reste de cette belle demeure. Parlant bien l'allemand, j'arrive tout de suite à aller les voir ; ce qui ne fut

plus interdit presque aussitôt. Que fit Daphné, intellectuellement très douée ?

Elle comprit qu'il lui fallait apprendre l'allemand, en plus des langues qu'elle maîtrisait déjà. Et elle a encore, à l'instant où j'écris ces lignes, les livres de classe qui lui permirent de s'exprimer fort bien en allemand. Quel atout, dans une telle cohabitation ! Et le régime changea : elles purent circuler dans diverses parties de la maison, sauf les nombreuses pièces occupées. Et je continuais à les visiter régulièrement. Chez moi aussi, au "vieux-logis", des chambres donnant sur la Vienne, ligne de démarcation, étaient occupées. Nous pouvions nous comprendre, sauf que je n'étais pas anglaise, nationalité à éviter !

Des anecdotes, j'en ai des dizaines ; je vous raconte celle-ci : Les officiers de la Limousinerie décidèrent de ne pas passer une nuit de Noël trop morose (1942 ?) et invitèrent fermement Madame FOSTER et Daphné à leur tenir compagnie ; pour compléter, ils vinrent me chercher au "Vieux-Logis" avec autant d'énergie que fermeté. Nous, les trois pauvres femmes, nous avons essayé de faire bonne figure, mais quelle nuit, et qui se prolongeait interminablement ! Finalement, je fus reconduite chez moi encadrée par des soldats allemands, "pour me protéger", j'avais 20 ans.

Après avoir posé le décor, j'en viens maintenant à la partie historique au cours de laquelle Daphné joua un rôle capital. En Août 1944, il est évident pour les allemands eux-mêmes qu'ils ont perdu la partie. Or dans le sud-ouest de la France se trouvent encore de nombreuses unités de la fameuse Division "Das Reich", la fierté d'Hitler, qui n'imagine pas qu'elles puissent

subir des revers. mais, eux, n'ont qu'une idée : rejoindre au plus vite l'Allemagne. or, ils sont loin encore, et la plupart des ponts dont ils auraient besoin ont sauté grâce aux résistants. Les F.F.I. (Forces Française de l'Intérieur) sont déjà sur le pied de guerre, et les maquis cachés dans le moindre boqueteau. Ils veulent passer par le pont de Bonnes, endommagé mais réparable : Pierre SAUMONNEAU nous a raconté d'une façon très vivante la situation et la part dangereuse qui fut la sienne. Le maquis était là, juste en face prêt à tirer en force. Car "Das Reich" arrivait à notre hauteur et voulait passer par le pont de Bonnes, précédé par une horde d'Hindous destinés à terroriser les populations car ils s'en prenaient notamment aux femmes et les violaient, entre autres désastres.

Les Allemands étaient sur le point de décider de faire de Bonnes un nouvel Oradour : la population flambant dans l'église pendant que les hommes seraient tués à la mitrailleuse le long du mur du cimetière. Déjà bon nombre de gens avaient été réunis sur la place devant l'église : bébés, jeunes, vieux : ma grand-mère, Madame Paul Rougnon y avait été menée de force dans notre brouette : elle essayait de reconforter les plus proches d'elle, elle faisait prier, elle parlait aux enfants avec son bon sourire. Chacun fait ce qu'il peut.

Et c'est là qu'intervient Daphné FOSTER : n'écouter que son courage, et bien qu'Anglaise, elle est allée parlementer avec les gradés "décideurs" ; ce fut long et difficile. La substance de ses entretiens que l'on devine à la mesure de son énergie, est : "Ce que vous voulez faire est la pire des choses pour vous et pour la population. C'est aberrant alors que vous avez une solution sous la main : sur le pont, faites-vous précéder de toute la population, et jamais le maquis ne tirera sur eux ; vous passerez derrière ce rempart humain". Les officiers, assez séduits par ce plan,

demandèrent quelques heures pour prendre leur décision. Daphné s'est alors précipitée chez un petit garçon, tout petit, tout noiraud de cheveux auquel elle avait appris à nager car il tournait, fasciné, souvent autour de son bateau. En substance elle lui a dit : "Tu es courageux, n'est-ce-pas ? alors je te confie une mission très difficile mais qui peut tout sauver : tu vas te déshabiller, et traverser la Vienne, en sortant à peine la tête de l'eau, et de l'autre côté, tu vas courir vers les bois que je te montre ; là il y a des soldats qui veulent défendre le France, mais il ne faut pas qu'ils tirent un seul coup de feu car les Allemands vont faire passer tout le village devant eux, et alors ils tueraient des Français ! Tu as bien compris : ne pas tirer à moins d'être sûrs que ce sont des soldats allemands ; NE PAS TIRER..." Et le gamin, dont j'ai oublié le nom ( de l'Assistance Publique, il me semble) l'a fait : HEROS sans le savoir, téléguidé par UNE HEROINE, Daphné.

J'ai lu cette histoire dans je ne sais combien de journaux, ensuite. Mais discrète comme elle l'était, elle n'a rien raconté.

Qui a su ce magnifique épisode qui a sauvé tant de vie ? C'est la pure vérité que Daphné vient de me confirmer au téléphone qui nous relie de temps en temps.

Le Major a été libéré en juin 1944. Il est mort en 1953. Et ces dames ont quitté Bonnes pas très longtemps après.

Madame FOSTER est décédée en 1972.

Daphné a choisi de rester dans une belle campagne qu'elle aime et où elle a des ami(e)s, en Autriche.

Elle a 82 ans et n'oublie pas Bonnes.

Maiti GIRTANNER-ROUGNON

## DISPOSITIONS POUR LE PLAN CANICULE – 2021

La Loi confie aux Maires des communes la mission de recenser et d'établir la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'urgence et de fortes chaleurs.

**Un registre nominatif a été mis en place sur la commune.** Les données mentionnées sur ce registre sont conservées jusqu'au décès de la personne ou jusqu'à sa demande de radiation. **Ainsi, les personnes qui ont répondu au questionnaire depuis 2004, sont inscrites automatiquement,** sauf avis contraire de leur part (registre consultable en Mairie par les intéressés).

Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au Préfet, sur sa demande.

Une cellule de veille communale, composée d'élus présents lors de la période estivale et du personnel communal, doit assurer le relais des messages et des recommandations auprès du public concerné. Un contact périodique est alors instauré avec les personnes inscrites sur ce registre afin de leur apporter conseils et assistance dont elles ont besoin.

L'inscription sur ce registre est opérée à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, qui utilise tout moyen mis à sa disposition, soit par écrit à l'aide d'un formulaire (cf document ci-après), soit sur appel téléphonique, soit par courrier électronique. Le Maire en accuse réception. **L'inscription est facultative.**

**Les personnes pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :**



- les personnes adultes handicapées,
- les personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- les personnes âgées de plus de 65 ans
  - vivant seules ou isolées ;
  - ayant des difficultés de déplacement ;
  - et/ou prises en charge par un service sanitaire ou social ;
  - et/ou résidant dans un logement inadapté.



Les personnes en résidence secondaire sur la commune peuvent demander leur inscription sur le registre si elles le désirent ou si un tiers procède à leur signalement.

**En cas de changement de résidence au sein de la commune, la personne inscrite sur le registre – ou son représentant légal – communique sa nouvelle adresse. En cas de changement de commune de résidence, la personne inscrite – ou son représentant légal – doit en informer le Maire. Cette information vaut radiation du registre nominatif.**

✂.....

### *PLAN CANICULE - 2021*

#### *Formulaire d'inscription sur le registre nominatif*

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Qualité au titre de laquelle la personne est inscrite (personne âgée de plus de 65 ans, personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ou personne handicapée) : .....

Adresse : .....

Les coordonnées du service intervenant à domicile : .....

Les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence : .....

Les coordonnées du médecin traitant : .....

Le nom et la qualité de la tierce personne qui effectue la demande : .....

.....

Date et signature du demandeur :



## CANICULE : COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- \* Il fait très chaud.
- \* La nuit, la température ne descend pas ou très peu.
- \* Cela dure depuis plusieurs jours.

### PERSONNES AGEES

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

### ENFANTS ET ADULTES

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

## CANICULE : AGIR

### PERSONNES AGEES

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et...

- \* Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- \* Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- \* Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- \* Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- \* Je bois environ 1,5L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- \* Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

### ENFANTS ET ADULTES

Je bois beaucoup d'eau et...

- \* Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- \* Je ne reste pas en plein soleil.
- \* Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- \* Je ne consomme pas d'alcool.
- \* Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- \* Je prends des nouvelles de mon entourage.

**Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée,**  
pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie  
ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).  
Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

**Si vous prenez des médicaments,**  
n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

**Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur,**  
appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.

Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)

Internet : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit)

ou consultez [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

**Vous aidez un proche  
atteint d'une maladie neuro-évolutive ?  
AIDANTS, la Plateforme de répit est là POUR VOUS !**

Maladies  
d'Alzheimer,  
de Parkinson,  
Sclérose en  
plaques



INFORMATION

ÉCOUTE

CONSEILS

Accompagnement  
Lien social  
Activités adaptées

PLATEFORME DE RÉPIT  
NORD VIENNE



RÉPIT

RELAIS



DÉTENTE

CONVIVIALITE



**05 49 02 31 99**

[plateforme.repit@ccas-chatellerault.fr](mailto:plateforme.repit@ccas-chatellerault.fr)



Ouverture 2 juin

BASSINS CHAUFFES 27°

### Horaires

#### Juin

Mercredi et samedi : 14h-19h30

Jeudi et vendredi : 17h30-19h30

Dimanche : 10h-12h / 14h-18h30

#### Juillet et Août

Du lundi au samedi.....14h -19h30

Dimanche.....10h-12h / 14h -19h30

#### Septembre

Mercredi et Samedi ..... 14h -19h

Jeudi et vendredi ..... 17h - 19h

Dimanche.....10h-12h / 14h -18h30

### Tarifs

	Tarif plein (+18 ans)	Tarif réduit (-18 ans)
--	--------------------------	---------------------------

Entrée Individuelle	2.50€.....	1.50€
---------------------	------------	-------

Carte 10 bains	20€.....	12€
----------------	----------	-----

Carte saison	35€.....	25€
--------------	----------	-----

Seulement Juillet et Août

Gratuit moins de 5 ans

Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières



Nombre de personnes  
maximum autorisées limité

**Port du masque obligatoire  
jusqu'aux cabines**

Paiement par CB recommandé

**Douche savonnée obligatoire**

### Leçons de natation

Le matin de 10h45 à 11h45

Enfant : 8€ / séance	32€ les 5	64 € les 10
----------------------	-----------	-------------

Adulte : 11 € / séance	44 € les 5	88 € les 10
------------------------	------------	-------------



► Espace Détente

Boissons fraîches, café et thé

Glaces et bonbons



Grand Poitiers Communauté urbaine : 05.49.46.14.72

Piscine aux heures d'ouverture : 05.49.59.07.94

Maître Nageur, Paul : 06 42 05 52 60

VALABLE  
DANS LES  
40 COMMUNES  
DE GRAND  
POITIERS

# PASS' SPORTS

VACANCES D'ÉTÉ 2021  
MES ACTIVITÉS GRATUITES

Jusqu'à 18 ans

PISCINES

ACTIVITÉS  
SPORTIVES

MON BUS VITALIS GRATUIT

Jusqu'à 25 ans

BUS

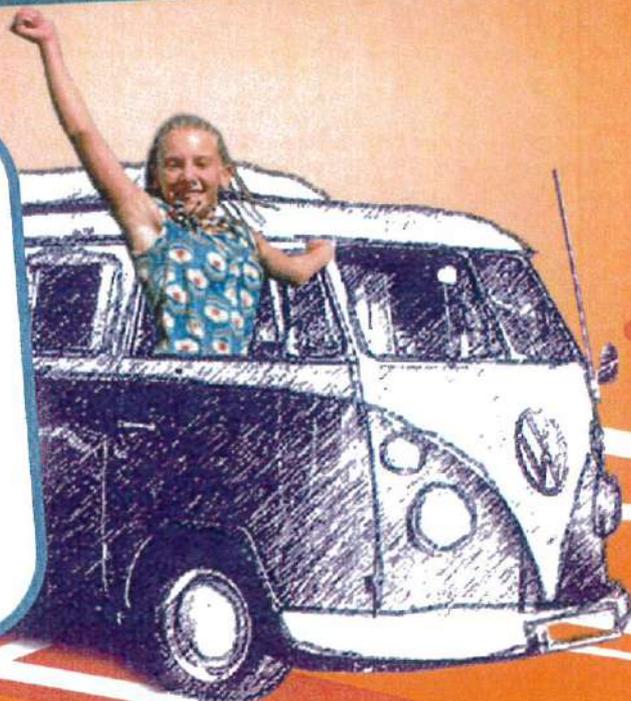
Pour télécharger mon PASS'SPORTS,  
découvrir et s'inscrire aux activités,  
rendez-vous sur  
[pass-sports.grandpoitiers.fr](http://pass-sports.grandpoitiers.fr)

BONNES (city park)

Lundi 12 juillet

14 h à 16 h 30

Tir à l'arc – Golf urbain



TERRE  
2024  
DE JEU

vitalis  
20

GRAND POITIERS  
Communauté urbaine  
[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)



### Horaires d'ouverture de la bibliothèque mercredi et vendredi de 16 h à 18 h

#### Maïti Girtanner-Rougnon

Figure de la Résistance, professeur de philosophie, Maïti Girtanner s'est éteinte en 2014 à l'âge de 92 ans. Elle est née en Suisse, et a été élevée par son grand-père maternel, professeur au Conservatoire national supérieur de Paris, dans la maison familiale du Poitou. Très tôt, elle révèle un immense talent de pianiste. En 1939, à 17 ans, elle entre dans la Résistance, en jouant les passeurs au bord de la Vienne. Arrêtée et condamnée à mort en 1943, elle croupit en prison et devient le jouet de Léo, jeune médecin recruté par la Gestapo pour éliminer les « terroristes ». 40 ans plus tard, elle avait trouvé la force de pardonner à son bourreau, lorsque ce dernier était venu en France la retrouver.

#### *Le livre du mois*



La commune a donné le nom de  
**Maïti Girtanner-Rougnon**  
à une rue du centre bourg





### « IMPACT » d'Olivier Norek

Virgil Solal et sa femme Laura ont perdu leur petite fille dès sa naissance en raison, semble-t-il, d'une maladie des poumons due à la pollution. Il va chercher à venger sa fille et, par tous les moyens, y compris les plus violents, à contraindre les pollueurs à adopter vraiment la transition écologique.

### « Les impatientes » Djaïli Amadou Amal

Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Ce roman polyphonique retrace le destin de la jeune Ramla, arrachée à son amour pour être mariée à l'époux de Safira, tandis que Hindou, sa soeur, est contrainte d'épouser son cousin.



### « Petits gourmets en cuisine »



**Jules, Camille, Léon, Zoé, Théo sont des petites souris très gourmandes.** Pour bien manger, elles savent qu'il faut choisir de bons produits et... mettre la main à la pâte. Hop, en cuisine : quand une souris découpe les carottes, une autre creuse un puits dans le tas de farine, pendant qu'une troisième casse les oeufs.

Grâce à ces petits marmitons, on apprend les bases de la cuisine en réalisant des plats épatants, comme des papillotes de poisson à la semoule et au beurre de carottes, de la vraie pâte à tartiner ou encore des crêpes roses.

### « L'énigme du tapis » de Maud Poupa



Au centre équestre du Valdoutan plane un mystère. Qui s'obstine à cacher le tapis de Vénus, la belle jument de Louise ? Chaque semaine, le tapis est rangé bien à sa place, et la semaine suivante, il est retrouvé dans un endroit bizarre, roulé en boule et froissé... Étrange.

### « Emile et Margot, Monstres en folie » d'Anne Didier et Olivier Muller



Vivre un Noël à l'envers, commander des collines de frites, rencontrer de vrais poissons d'avril ou acheter une bosse des maths pour calculer plus vite... Ça change des devoirs et des tâches ménagères ! Heureusement que les monstres sont là pour chasser l'ennui au château... et apporter leur grain de folie dans la vie d'Émile et Margot !

### « L'électricité » des Éditions MILAN



L'électricité est très utile dans notre vie quotidienne. On peut s'éclairer, se chauffer, mettre en mouvement des objets, s'informer et communiquer. Mais comment expliquer ce phénomène ? Le sujet est parfait pour les petits curieux, une façon d'aborder la science sans complexe... le tout en 15 questions.

Animation  
bibliothèque

Michel  
BURLLOT

Les histoires du  
pont de Bonnes



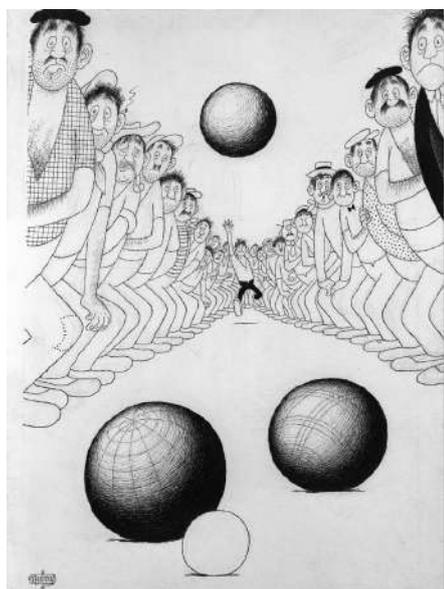
## **Michel Burlot a présenté son livre documentaire sur le pont de Bonnes aux habitants, le vendredi 25 juin 2021**

Le pont de Bonnes est un ouvrage emblématique de la Commune, il figure d'ailleurs sur son logo. Cette magnifique construction, qui relie les 2 rives gauche et droite, joue bien son rôle de trait d'union du centre bourg. C'est cette symbolique que Michel BURLLOT, cet orateur intarissable, est venu raconter à ses concitoyens, et leur a dévoilé son intérêt pour ce « monument ». Il a passé des jours à collecter bon nombre de documents qu'il a compilé dans ce livre documentaire.



Le public présent était ravi, et les discussions et anecdotes n'ont pas manqué en cette fin d'après-midi, avant la séance de dédicaces.

*Vous pouvez vous procurer  
le livre de Michel BURLLOT à  
La Maison Pour Tous, qui  
assure sa publication*



## **Activité pétanque**

Pour la période estivale une activité pétanque vous est proposée tous les vendredis à 19H30 sur l'esplanade. Cette activité est ouverte à tous.

## Bonnes participe à la première édition de la manifestation nationale « Mai à vélo »

Avec l'appel lancé en mars par Grand-Poitiers, l'association la Maison Pour Tous en collaboration avec la mairie ont fait la promotion de la pratique du vélo sur son territoire le dimanche 6 juin.

Une quarantaine de participants ont repris l'usage du vélo pour un parcours familial de 25 km, avec le beau temps et la bonne humeur tout en découvrant la belle campagne de notre village.

Chacun était ravi et a demandé de pérenniser cette manifestation.



## 4ème PARCOURS ARTISTIQUE à BONNES

La municipalité et la Maison Pour Tous ont travaillé de concert afin de proposer une exposition du travail des bonnoises et bonnois, et de quelques amis.

Ce 4ème parcours artistique a permis aux visiteurs de découvrir les œuvres de leurs voisins, tout en flânant dans le centre bourg, le dimanche 20 juin, après avoir voté ! Pour plusieurs artisans artistes, c'était la première fois que leur travail était mis en avant, et ces passionnés ont, à leur grand étonnement, reçu des félicitations et des encouragements bien mérités. Ainsi, des photographes, des sculpteurs sur bois argile et souches d'arbres, des peintres, une créatrice textile, un ferronnier, un graphiste, une mosaïste, une brodeuse, un vannier, un poète, une musicienne étaient présents, et ils ont aussi échangé entre eux sur leurs passions et savoir-faire. Deux institutrices présentaient aussi le travail des enfants de plusieurs classes : 2 fresques colorées, des cartes japonaises et une recherche sur le recyclage du plastic en articles de décoration (voir article dans ce numéro).

Toutes ces œuvres étaient exposées dans différents lieux : la Maison Pour Tous (dans l'ancien presbytère), le foyer près de la salle des fêtes, le jardin de Line et Arsène, un préau rue de la paix ainsi qu'à l'école.



# FÊTE DU VILLAGE

## Samedi 10 Juillet

**Esplanade des fêtes**

**Organisée par l'ensemble des associations de Bonnes**

**A partir de 15h30**

**Jeux, manèges et poneys pour les enfants**

**Divers stands ouverts à tout public**

**avec concours palets, boules,... et buvette**

**Vers 19h**

**Concert avec l'Union Musicale**

**Vers 20h**

**Dîner en extérieur sur réservation avec animation musicale**

**(réservation avant le 6 juillet au 09 73 52 76 70 ou courriel [mptbonnes86@free.fr](mailto:mptbonnes86@free.fr)**

**Ou au 07 70 75 05 48)**

**Menu complet 12€**

Kir offert

Melon

Terrine

Saucisses / frites

Fromage

Dessert

Boissons en sus

**Menu allégé 8€**

Kir offert

Melon

Assiette de frites

Fromage

Dessert

Boissons en sus

**Vers 23h**

**Défilé aux lampions et feu d'artifice**

**(vu les contraintes sanitaires, le bal n'aura pas lieu)**

# TRIO'LIVE SHOW

## Voyage autour du monde

*La troupe Olivier Dissais Spectacle vous propose un spectacle cabaret pour tous à la fois festif et convivial avec chanteurs, chanteuse et danseuses. Un véritable show pour toutes les générations.*



**Samedi 10 juillet à 20H**

<https://www.olivier-dissais-spectacle.com>



## **INFORMATIONS MPT**

Nous souhaiterions proposer l'activité initiation tennis le mercredi ou samedi, enfants et adultes.

Renseignement auprès du bureau de la MPT.

---

### **Dates à retenir à la rentrée.**

Dimanche 5 septembre : Nouvelle rando à Milo

Lundi 13 septembre : Reprise des activités

Vendredi 24 septembre : Assemblée générale 18h.

---

### **Appel aux bénévoles**

Pour contribuer à la réussite de la fête de notre village,  
nous faisons appel à toute bonne volonté.

Contactez la MPT AU 09.73.52.76.70 OU 06.81.98.73.30

**La MPT vous propose cette année deux nouvelles activités avec Jimmy**



**Jimmy Billy**

**COACH SPORTIF**

**Le mercredi de 16h30 à 17h30 pour les ados de 14 à 17ans**

**LE CIRCUIT TRAINING :**

Le circuit training est une méthode d'entraînement consistant à enchaîner un certain nombre d'exercices prédéfinis en amont. L'organisation se fera en fonction de votre objectif de séance et objectif général.

Les exercices s'exécutent les uns à la suite des autres, avec un temps de récupération très réduit, voir nul. Ils se présentent sous forme de « tour » puisque c'est un circuit.

Un circuit training se compose généralement de 4 à 12 exercices, chacun réalisé soit entre 15 et 45 secondes, soit entre 6 et 15 répétitions en moyenne pour un temps de récupération variant de 10 à 30 secondes. Le circuit peut être fait 3 fois ou plus. La durée d'effort total est d'environ 20mn à 1h.

La qualité première d'un circuit training est qu'il est très adaptable au niveau du sportif, au matériel dont il dispose ou encore à l'objectif fixé. Il est aussi possible de pratiquer un circuit training sans matériel.

**Le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les adultes**

**Le WOD**

LE WOD ou « WORK OF THE DAY » (travail journalier). C'est une série d'exercices qui constitue un programme journalier. C'est un travail court mais intense. C'est un mélange d'athlétisme, d'haltérophilie et de gymnastique. Il y a une grande variation d'exercices et de formats de travail. La durée des séances est variable entre 20mn et 1h.



Maison Pour Tous

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021 - 2022

NOM de l'adhérent :		Date de naissance :
PRENOM de l'adhérent :		
NOM du représentant légal :		
Adresse :		
Code Postal et ville :		
Tél fixe :	Tél portable :	Tél travail :
Email (obligatoire) :		

<b>ADHESION MPT</b>	<b>Licence EPGV (adulte ou enfant)</b> <input type="checkbox"/> <b>20€</b>
Enfant (-16 ans) <input type="checkbox"/> 10 €	
Adulte <input type="checkbox"/> 15 €	
Famille (3 adhésions ou plus) <input type="checkbox"/> 25 €	<b>Licence Baby-Judo et Judo (obligatoire)</b> <input type="checkbox"/> <b>40 €</b>

ACTIVITES			
Gym/ Danse enfants 3-6 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Yoga	<input type="checkbox"/> 100 €
Baby Judo 4-6 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Cours de Pilates	<input type="checkbox"/> 100 €
Gym/danse enfants 7-11 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Acti'gym	<input type="checkbox"/> 100 €
Judo (7-11 ans)	<input type="checkbox"/> 100 €	Gym équilibre	<input type="checkbox"/> 100 €
Circuit training 14-17 ans	<input type="checkbox"/> 100 €	Gym entretien tout public	<input type="checkbox"/> 100 €
Qi Gong	<input type="checkbox"/> 100 €	WOD cours adultes	<input type="checkbox"/> 100 €
Randonnée prix : l'adhésion seulement	<input type="checkbox"/>	Cours de couture	<input type="checkbox"/> 100 €
Sarbacane	<input type="checkbox"/> 30 €	Palet prix : l'adhésion seulement	<input type="checkbox"/>
Activité jeux sociétés prix : l'adhésion seulement	<input type="checkbox"/>	Initiation tennis (en prévisionnel)	
<b>REMISE DE 20€ POUR UNE FAMILLE SUR LE MONTANT TOTAL</b>		<b>REMISE DE 10€ SUR LA 2<sup>ème</sup> ACTIVITE REMISE DE 20€ SUR LA 3<sup>ème</sup> ACTIVITE</b>	

### Réductions non cumulables

CONDITIONS DE REGLEMENT	PIECES A FOURNIR
<p>Obligatoire à l'inscription en un ou plusieurs chèques à l'ordre de : Maison pour Tous. <b>(remplir le verso de la fiche d'inscription)</b></p> <p><b>Aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement intégral.</b></p> <p><b><u>L'abandon de l'activité en cours d'année ne donnera lieu à aucun remboursement (sauf motif médical, sur présentation d'un certificat). Le remboursement sera fait sous forme d'avoir valable pour la saison suivante.</u></b></p>	<p>* Certificat médical d'aptitude au sport (<b>obligatoire</b>)</p> <p>* Autorisation parentale remplie (le cas échéant).</p>

DROIT A L'IMAGE - AUTORISATION DE REPRODUCTION DE PHOTOGRAPHIES	
<i>(Quels que soient mes choix, j'ai bien noté que je dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de modification et de suppression des données concernant mon enfant (article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978))</i>	
<input type="checkbox"/> J'autorise la Maison Pour Tous à me photographier ou à photographier mon enfant et si besoin à diffuser, exposer mon image / l'image de mon enfant dans le cadre de la présentation des activités de l'association (journal VAB ou site internet). La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres fins que celles précitées.	<input type="checkbox"/> Je n'autorise pas la Maison Pour Tous à me photographier ou à photographier mon enfant et si besoin à diffuser, exposer mon image / l'image de mon enfant dans le cadre de la présentation des activités de l'association.
	<b>Date et signature</b>

## MAISON POUR TOUS

**Pour simplifier la saisie informatique le règlement se fera en trois fois et sera encaissé au début de chaque trimestre.**

### Horaires des activités proposées

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h/10h Gym équilibre		Jeux de société 14h/16h		9h30/11h30 Couture 2 fois /mois
16h/17h Gym enfants 7/11 ans	16h/17h Gym enfants 3/6 ans	16h30/17h30 Circuit training 14-17 ans	16h45/17h45 Baby judo	10h/11h Gym entretien	
18h/19h30 Sarbacane	18h30/19h30 Yoga	17h30/18h30 WOD adultes	18h00/19h00 Judo		
		18h30/20h30 Palets		19h/20h Qi gong	
		19h30/20h30 Acti'gym	19h15/20h15 Pilates		

Initiation tennis jours non définis

### Horaires du bureau de la MPT 2021-2022

**Mardi 8h30/12h00 -13h30/17h30**

**et**

**Jeudi 8h30/12h00 -14h00/18h00**

***Le Groupe Local pour la biodiversité en  
association avec la MPT vous propose  
une randonnée nature le jeudi 22 juillet  
2021 à 9h00***



*Un guide vous accompagnera tout au long du parcours pour  
vous faire découvrir la faune et la flore.*

*Surprise, détente, convivialité et bonne humeur seront au  
rendez-vous.....*



**Pour tous renseignements complémentaires et  
inscriptions prenez contact avec :  
[emilie.guichard6@orange.fr](mailto:emilie.guichard6@orange.fr)**



8 kms

# JOYEUX ANNIVERSAIRE

La Maison Pour Tous souhaitait rendre hommage à une personne qui le 10 août prochain fêtera ses 100 ans.

Et oui Monsieur AGIER c'est de vous dont nous parlons.

Vous êtes né à Poitiers le 10 août 1921, vous vous y êtes marié. Ensuite vous avez rejoint Paris pour votre travail dans la publicité, ce qui vous a fait voyager en Afrique, en Amérique et au Japon.

Vous avez été conseiller municipal dans notre belle commune de Bonnes.

Vous avez écrit un livre sur l'histoire de Poitiers (2000 ans à Poitiers), des articles dans le Picton et surtout dans notre VIVRE A BONNES (le dernier article datant de déc 2020 et qui a donné l'envie à Mr Burlot d'écrire le livre sur le pont de Bonnes) et vous avez également été chroniqueur gastronomique.

Alors Monsieur AGIER, permettez-moi avec toute l'équipe de la Maison Pour Tous de vous souhaiter un joyeux anniversaire et vous adresser tous nos vœux.

Véronique secrétaire de la MPT



## INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

### *Célébrations du mois de Juillet*

#### **13<sup>ème</sup> dimanche du Temps ordinaire**

Dimanche 27 Juin.....10h30, l'Assemblée de Prière à Bonnes est supprimée  
La messe à Chauvigny sera messe d'action de grâce à l'occasion du départ du Père Fabien Zlatev en Septembre prochain.

#### **14<sup>ème</sup> dimanche du Temps ordinaire**

Samedi 3 .....18h, messe à Morthemmer  
Dimanche 4 .....10h30, messe à St Julien l'Ars  
10h30, Assemblée de Prière à Chauvigny

#### **15<sup>ème</sup> dimanche du Temps ordinaire**

Dimanche 11.....10h30, messe à Chauvigny

#### **16<sup>ème</sup> dimanche ordinaire**

Samedi 17.....18h, messe à Tercé  
Dimanche 18.....10h30, messe à Chauvigny

#### **17<sup>ème</sup> dimanche ordinaire**

Samedi 24.....18h, messe à Bignoux  
Dimanche 25.....10h30, messe à Chauvigny  
10h30, Assemblée de Prière à Bonnes

Ce calendrier reste sous réserve de modifications ultérieures.

Le Père Marc Arthur M'Bala assure la permanence tout le mois de Juillet au presbytère de Chauvigny. Il sera absent au mois d'Août. Le Père Fabien le remplacera alors jusque fin Août.

### *Autres informations*

**Tous les samedis**, 10h30-11h30, confession à ND de Chauvigny

---

N'hésitez pas à contacter le **Secrétariat paroissial** : 34 rue Faideau 86300 CHAUVIGNY  
Tél : 05.49.46.32.22  
Mail : [paroissesaintpierre2@orange.fr](mailto:paroissesaintpierre2@orange.fr)

Blog paroissial : <https://consultationchauvigny.blogspot.com/>  
Site du Diocèse : <https://www.poitiers.catholique.fr/>  
Compte Facebook « Paroisse St Pierre II » :  
<https://www.facebook.com/pierredeux.paroisse.12>

Il peut y avoir des modifications d'horaire et de lieu de célébrations au cours du mois.  
Les informations restent difficiles à annoncer à l'avance et avec précision, à cause des décisions gouvernementales de dernière minute. Merci pour votre compréhension.

## **Libres opinions**

### **C'est une autre paire de manche**

(c'est une tout autre affaire)

Cette expression date du Moyen-Âge et trouve son origine dans une habitude vestimentaire. A cette époque, certains habits avaient des manches amovibles. On pouvait donc les retirer en fonction de la météo ou des activités sans pour autant changer de vêtement.

Au XVIe siècle, les femmes offraient parfois l'une des manches de leur habit à leur bien-aimé, en gage d'amour. Une « autre paire de manche » pouvait signifier une nouvelle histoire d'amour ou une autre affaire, au sens large. Ces deux sens se sont mêlés dès le XVIIe siècle pour signifier un changement de sujet ou d'occupation.

---

### **Bat-les-Œufs de la Bonnetalière.**

Bat-les-Œufs était le cousin de « Goule Bénaise de Chêne Corbeau » dont nous avons parlé dans le VAB du mois de novembre 2020. Tous les deux habitaient à Bonnes il y a très longtemps.

Si Goule Bénaise habitait au lieu-dit « Chêne Corbeau », son cousin était pour sa part de la Bonnetalière. Contrairement à son cousin, Bat-les-Oeufs était plus bête que fainéant et son physique n'arrangeait rien. Grand et maigre, il était pourvu de trop longs bras terminés par de grosses mains ainsi que de trop longues jambes terminées par de vastes pieds. Sa tête, par contre minuscule, était ornée d'un long nez et de larges oreilles. Il avait acquis une sorte de célébrité à Bonnes par quelques actes et paroles d'une éclatante stupidité. Ainsi que beaucoup d'imbéciles, il était vaniteux et se considérait comme nettement au-dessus de la moyenne.

Un jour, bouche largement ouverte, il avait avalé un lavement prescrit par le médecin de Chauvigny pour une autre partie de son corps...Rencontrant le médecin quelques jours plus tard au marché de Chauvigny, il lui déclara que son médicament était peu efficace et que, s'il se l'était mis au c... , le résultat aurait été le même...Le bon docteur, compréhensif, lui ayant conseillé de suspendre ce traitement, il se promena pendant huit jours dans le bourg avec le flacon de potion suspendu à une ficelle, autour de son cou...

On disait que, ayant prêté dix francs à un copain habitant aux Bonneaux, il crut faire une bonne affaire en payant 15 francs le passeur qui le conduisit au Port (1), afin d'aller récupérer son dû qui tardait à venir...

La rumeur disait également qu'ayant ouvert un grand coffre trouvé dans son grenier et contenant un miroir, il s'excusa en y apercevant quelqu'un...Enfin, après avoir mangé six poires de la Frolle (2), il attribua à la dernière le mérite de lui avoir coupé la soif et déclara : « J'aurais dû me borner à manger celle-là puisque c'est elle qui m'a coupé la soif ».

Quand il eut la trentaine, il eut le malheur de perdre son père. De peur d'être floué par son frère qu'il savait, sans l'avouer, plus intelligent que lui, il demanda conseil à son voisin le Père Touratier.

-Il faut lui dit-il partager exactement par moitié ce que possédait ton père.

Désireux d'appliquer cette recommandation, Bat-Les-Œufs se précipita vers la maison paternelle armé d'une paire de ciseaux, d'un couteau et d'une scie. Il y découpa en deux tous les vêtements qu'il put trouver et en fit deux tas, un pour lui, l'autre pour son frère...Il brisa toute la vaisselle (les bols, écuelles, assiettes, plats, etc.) et en fit deux tas parfaitement égaux...Il scia également, en deux parties strictement égales, tous les meubles, lits, chaises et tables. Je sais qu'on

m'appelle Bat-Les-Œufs , dit-il à un voisin venu voir ce qui se passait, mais je suis parfaitement honnête...Le voisin l'arrêta heureusement avant qu'il ne scie, en deux parties égales , l'âne et le cheval de son défunt père...

Bat-Les-Œufs vécu très longtemps grâce au bon air de Bonnes et fit pendant de longues années le bonheur des habitants de la commune.

Jean-Pierre Vassaux

(1) Le pont de Bonnes n'était pas encore construit.

(2) Elles étaient déjà réputées à l'époque

---

### VIVENT LES CONTAINERS

*Le milieu sanitaire et la modernité*

*Ont contraint brusquement notre communauté*

*A remplacer les sacs des ordures ménagères*

*Par de beaux containers aux allures princières.*

*Ils sont casqués de jaune ou bien encore de noir*

*Selon l'usage auquel vous voudrez bien prévoir*

*Et s'ils sont encombrants, leur manipulation*

*Est vraiment adaptée à la situation.*

*Alignés sobrement tels des soldats vaillants*

*Qui attendent les ordres de leur commandant,*

*Ils trônent fièrement le vendredi matin*

*Dans le bourg endormi sous les néons éteints.*

*Le camion benne rompt cette assemblée unie*

*Que la nuit a figé de rêves infinis*

*Et des hommes avisés, déployant tant de verve,*

*Les culbutent un à un sans aucune réserve.*

*Vidés de leurs entrailles, ils errent innocemment*

*Sur le bord de la route d'un air compatissant*

*Avant qu'une âme en peine, dans un dernier recours,*

*Ne vienne avant midi leur porter grand secours.*

*Ils retournent allégés dans un lieu atypique,*

*Se goinfrer de cartons, d'emballages en plastique,*

*De détritux multiples dont on a plus envie*

*Pour mieux s'accoutumer au cycle de la vie.*



(BM)

## Asperges vertes : Soutien Anti-Âge

Les asperges vertes ont des propriétés anti-âge qui peuvent nous aider à rester jeunes.

Les asperges contiennent des composés phytochimiques tels que la chlorophylle et la lutéine qui agissent comme des nettoyeurs essentiels pour les organes. Ils pénètrent profondément dans des organes tels que le foie, la rate, le pancréas et les reins, éliminant les toxines qu'ils y trouvent. La chlorophylle liée à des acides aminés tels que la glutamine, la thréonine et la sérine fournit une voie pour la désintoxication des métaux lourds. Cela signifie qu'une fois que les toxines telles que le DDT, d'autres pesticides et les métaux lourds ont été chassées des organes, ces composés phytochimiques spécialisés restent et peuvent repousser de nouvelles toxines de s'y installer.

Les asperges, riches en vitamines B très facilement absorbables, nous aident à rétablir nos niveaux appropriés de ces nutriments clés. Également riches en silice et en oligo-éléments tels que le fer, le zinc, le molybdène, le chrome, le phosphore, le magnésium et le sélénium, l'asperge est l'un des aliments les plus favorables aux surrénales et excellents pour vous aider à revenir à la vie lorsque vos glandes surrénales ont été poussés au maximum.

L'asperge alcalinise le corps en éliminant les acides improductifs. Nous vivons dans un environnement très acide, et si nous voulons nous aider à rester en bonne santé, nous devons constamment travailler pour rester alcalin avec l'aide d'amis de confiance comme les asperges.

Comment utiliser:

Dégustez les asperges dans des jus de fruits frais, ou mangez-les crues comme collation, comme crudité avec une trempette comme le houmous, ou coupées en salades. Vous pouvez aussi les déguster cuites à la vapeur, ou dans des soupes.



*Line Etavard : J'accompagne les personnes, pour améliorer leur santé, grâce à l'alimentation végétale. Tel 06.71.73.81.04*

# JEUX

4		8	1			3		
	6		4			5		7
	3		6		2		1	
		6		2	9	1		
3	5						2	6
		7	5	6		9		
	8		3		7		5	
7		2			4		8	
		3			6	4		1

MANIF DU 14/07 AUX FLAM- BEAUX		FEU DU 14/07 FIXATIONS		VELO VENTILE		CONDUIRE TITANE		JOIE D'UNE DU 14/07
								HISSES LE 14/07
AMBIANCE DU 14/07 TERMINERA					PAYS D'ASIE			
						LENTILLES JEU DE CARTES		
VIRE DE BORD CONSCRE					PERRO- QUETS APRES VOUS			
				CONJONC- TION PRESQUE BLANC			SAINT DE BIGORRE CONJONC- TION	
FLEUVE RUSSE	CLOSE CLÔTURE LA JOURNÉE							COLÈRE
		POUFFAI THÉÂTRE JAPONAIS						
12 MOIS EMBARDO			DÉMON- STRATIF				EN CHALDÉE	
						DIRECTION		

M	B	A	I	J					
T	O	B	O	G	G	A	N	U	V
N	I	X	O	N	S	A	G	E	
L	O	G	E	M	E	N	T	E	T.
L	A	M	A	M	A	N	E		
T	O	M	E	U	G	U	A	M	
G	E	N	E	C	R	A	N	E	
B	U	E	S	T	R	A	G	O	N
E	V	E	A	I	M	E	N	T	

2	9	3	1	6	5	8	4	7
5	4	7	3	2	8	9	6	1
6	1	8	4	9	7	2	5	3
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	7	1	2	8	6	5	9	4
4	8	5	7	3	9	1	2	6
7	3	4	8	5	2	6	1	9
1	2	6	9	7	4	3	8	5
8	5	9	6	1	3	4	7	2

# ANNONCES

**VENDS CITROËN PICASSO HDI 90 CV  
BON ETAT GENERAL CONTROLE TECHNIQUE OK  
300 000 KMS PRIX 800€  
TEL : 05.49.46.59.12  
06.76.59.57.68**

**JE VOUS PROPOSE DE FAIRE VOTRE REPASSAGE  
ET UN PEU DE COUTURE A MON DOMICILE.  
JE SUIS UNE PERSONNE SERIEUSE ET SOIGNEUSE.  
CHEQUES CESU ACCEPTES, N'HESITEZ A ME CONTACTER AU  
06.24.68.93.89 - sylange17@gmail.com**

**Cherche bocal de 350  
Contact au 06.51.45.07.48 ou à la MPT**

## S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



*Pays Chauvinois,  
Poitiers, Châtellerault,  
Montmorillon*

**AVELINE Mathieu**

4, avenue de la République  
86300 BONNES

06 62 96 22 17

[aveline.mathieu@gmail.com](mailto:aveline.mathieu@gmail.com)

CESU accepté



## T. DESMAZEAU

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- CARRELAGE
- CLOISON SÈCHE

86300 BONNES - MOBILE : 06 32 08 04 99

MAIL : [DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR](mailto:DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR)



## J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers

86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94

## ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION  
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

**Gérard BROUARD**

7, rue du Moulin  
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38  
Port. 06 19 55 66 60



VENTE DIRECTE

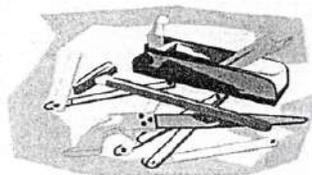
VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73  
ou par mail [lavalleedeslimousines@orange.fr](mailto:lavalleedeslimousines@orange.fr)

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



# Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

[menuiserie.guibert@free.fr](mailto:menuiserie.guibert@free.fr)

[www.menuiserie-vienne.fr](http://www.menuiserie-vienne.fr)



**Charpente  
Couverture  
Zinguerie  
Démoussage**

**François DUVAULT**  
**06.79.58.15.87**  
*francois.duvault@gmail.com*

**« Le Fourneau » - 86300 BONNES**

**Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants**

 *Nuances & Reflets* 

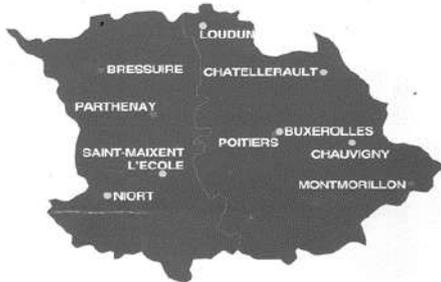
**05.49.50.57.90**

**Horaires d'Ouverture :**  
**Mardi**  
9h - 12h / 14h - 18h  
**Mercredi - Jeudi - Vendredi**  
9h - 12h / 14h - 19h  
**Samedi**  
9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon  
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.  
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,  
LES MÊMES COMPÉTENCES  
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL -ALIZÉ  
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE  
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ  
CHATELLERAULT / LOUDUN  
06 80 70 88 35 - rachel@alizer86.fr

Pierre DUCLOS - A2C DIAG  
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT  
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ  
CHAUVIGNY / MONTMORILLON  
07 88 17 31 88 - julien@alizer86.fr

**alizé**  
A2C DIAG  
CONTRÔLES &  
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



- Gaz
- Plomb
- Amiante
- Termites
- Mesurage
- Électricité
- Perfs Energétiques



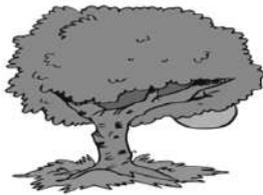
J'ai l'honneur de vous annoncer que l'Institut Ô31 vient d'obtenir après plusieurs semaines d'audit  
Le Label QUALITE BEAUTE et BIEN-ÊTRE 2021  
Seul Institut Labellisé du Département de la Vienne



Florame<sup>®</sup>  
Huiles Essentielles et Cosmétiques Bio



Prise de Rendez sur Facebook  
Facebook : L'institut Ô31  
Téléphone : 05.49.53.46.82  
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 9h-12h30-14h-19h  
Mercredi 9h-12h



**NATURE ET JARDIN**  
**Philippe ARLOT PAYSAGISTE**

**Créations paysagères :**

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,  
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

**Entretiens jardins**

**Services à la personne « artisans à domicile »**

**Avantages fiscaux (-50 %)**

**CESU acceptés**

Selon loi de finances en vigueur

**Contactez le 05.49.56.89.70**  
**06.74. 21.77.95**



**S.A.R.L JH MACONNERIE**

**MACONNERIE GENERALE  
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye  
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74  
EMAIL : [jh.maconnerie@orange.fr](mailto:jh.maconnerie@orange.fr)



**3%.COM**  
IMMOBILIER

*La qualité, la compétence et le prix*

**DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR**

**Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés**

**Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique**

**Le prix : 3% de commission seulement**

*VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS*

*CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS*

**VERONIQUE AUDISSOU**

**☎ : 07 81 05 63 71**

**veronique.audissou1708@gmail.com**

**MARTINE AVELINE**

**☎ : 06 61 43 64 99**

**aveline.martine@gmail.com**





# Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

**Cueillette de fruits au verger** de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, abricots, prunes, poires, pommes etc...

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur [www.lesjardinsdelafrolle.fr](http://www.lesjardinsdelafrolle.fr)

& Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h30

# DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





## VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE  
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR  
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS  
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

**TIPH**   
*Univ' Hair*

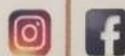
COIFFURE MIXTE

*Du Mardi au Vendredi  
9h-12h / 14h-19h*

*Le Samedi  
9h-16h*

*9 place du monument aux morts  
86300 Bonnes*

 *Salon de coiffure* 



*Tiph univ'hair*

 *09.84.53.40.79*

# COOP

DE BONNES

MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

7 H 30 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

SAMEDI

8 H 00 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

DIMANCHE

8 H 00 A 13 H 00

17 H 00 A 20 H 00

MAINTENANT EN VENTE :  
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT

**Tout Nouveau!**



VENTE DE LAIT CRU SANS TRANSFORMATION,  
SANS CONSERVATEUR  
100% NATUREL  
PRODUIT LOCAL

« *La ferme à Flo* »



Vente directe :

*œufs - agneaux - miels - maraîchage*

Le Clos de Lavault 86300 Bonnes

Tel : 06.37.50.27.68 email : [florian.prenant@outlook.fr](mailto:florian.prenant@outlook.fr)

Magasin ouvert le mercredi de 15h à 18h



**ANNONCE PONCTUELLE**

Pour passer une annonce, merci de REMPLIR ce formulaire, de le faire parvenir à la MPT avant le 10 de chaque mois, accompagné de votre règlement de 5 €.

Cherche  Vends

TEXTE :



..... @ .....

# JUIL-21



1	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h	17	S	Piscine14h/19h30
2	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30	18	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30
3	S	Piscine14h/19h30	19	L	Piscine 14h/19h30
4	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30	20	M	Piscine 14h/19h30
5	L	Piscine 14h/19h30	21	M	Piscine 14h/19h30- Bibliothèque 16h/18h
6	M	Piscine 14h/19h30	22	J	Piscine 14h/19h30 <b>Rando nature 9H (avec inscription)</b>
7	M	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h	23	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30
8	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h	24	S	Piscine14h/19h30
9	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30	25	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30
10	S	<b>FÊTE DU VILLAGE 15h30 / Dîner 20h et feu artificiel</b> Piscine 14H/19H30	26	L	Piscine 14h/19h30
11	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30	27	M	Piscine 14h/19h30
12	L	Piscine 14h/19h30	28	M	Piscine 14h/19h30- Bibliothèque 16h/18h
13	M	Piscine 14h/19h30	29	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h
14	M	Piscine 14h/19h30- Bibliothèque 16h/18h	30	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30
15	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h	31	S	Piscine14h/19h30
16	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30			

# AOÛT-21



1	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30	17	M	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h
2	L	Piscine 14h/19h30	18	M	Piscine 14h/19h30
3	M	Piscine 14h/19h30	19	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h
4	M	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h	20	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30
5	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h	21	S	Piscine14h/19h30
6	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30	22	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30
7	S	Piscine14h/19h30	23	L	Piscine 14h/19h30
8	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30	24	M	Piscine 14h/19h30
9	L	Piscine 14h/19h30	25	M	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h
10	M	Piscine 14h/19h30	26	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h
11	M	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h	27	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30
12	J	Piscine 14h/19h30 Rando MPT 9h/11h	28	S	Piscine14h/19h30
13	V	Piscine 14H/19H30- Bibliothèque 16h/18h Activité pétanque 19h30	29	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30
14	S	Piscine14h/19h30	30	L	Piscine 14h/19h30
15	D	Piscine 10h/12h- 14h/19h30	31	M	Piscine 14h/19h30
16	L	Piscine 14h/19h30	<i>Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez.</i>		